

NOTICE
Panacur Puppy 100 mg/ml suspension buvable

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas
représenté par MSD Animal Health BV/SRL, Clos du Lynx 5, 1200 Bruxelles

Fabricant responsable de la libération des lots:

Intervet Productions S.A., Rue de Lyons, 27460 Igoville, France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Panacur Puppy 100 mg/ml suspension buvable.
Fenbendazole

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Par ml :

Substance active :

Fenbendazole: 100 mg

4. INDICATION(S)

Pour le traitement des chiens et chiots infestés par les formes matures et immatures des nématodes gastro-intestinaux et également pour le traitement des chiens infestés par des cestodes *Taenia* spp.

Chiens et chiots: *Toxocara canis* (formes matures et immatures), *Toxascaris leonina* (formes matures), *Ancylostoma caninum* (formes matures et immatures), *Uncinaria stenocephala* (formes matures et immatures), *Trichuris vulpis* (formes matures), *Taenia pisiformis* (formes matures).

Également pour le traitement des chiens infectés par le ver du poumon (*Oslerus osleri*).

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des troubles gastro-intestinaux (tels que vomissements et diarrhée) peuvent être observés dans de rares cas chez le chien.

Des réactions allergiques chez les chiens peuvent survenir dans de très rares cas.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)

- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chiens et chiots.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

La dose de base est de 50 mg de fenbendazole par kg de poids vif pendant 3 jours consécutifs. Pour le traitement d'*Oslerus osleri*, il est conseillé de traiter pendant 8 jours et de répéter le traitement pendant 8 jours après un intervalle d'une semaine.

Chiens et chiots :

Poids vif	Dosage
jusqu'à 1 kg	0,5 ml par jour pendant 3 jours
1 à 2 kg	1 ml par jour pendant 3 jours
2 à 4 kg	2 ml par jour pendant 3 jours
4 à 6 kg	3 ml par jour pendant 3 jours
6 à 8 kg	4 ml par jour pendant 3 jours
8 à 10 kg	5 ml par jour pendant 3 jours
plus de 10 kg	5 ml par jour pendant 3 jours + 0,5 ml pour chaque kg de poids vif supplémentaire

Traiter les chiots à partir de l'âge de 2 semaines et pour le traitement ultérieur, consulter un médecin vétérinaire.

Répéter le traitement en cas de réinfestation naturelle avec des vers parasites.

Dans la plupart des cas, un traitement prophylactique de routine 2 à 4 fois par an peut être recommandé pour les animaux adultes en fonction de la situation épidémiologique (contact étroit avec des enfants, vie à la campagne, contact fréquent avec d'autres chiens, augmentation de la pression infectieuse, gestation, utilisation pour la chasse...). Un traitement plus fréquent à intervalle de 6 à 8 semaines est recommandé pour les chiens dans des chenils. Votre médecin vétérinaire peut vous fournir plus d'information à ce sujet.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Chez les animaux sevrés, Panacur Puppy doit être de préférence mélangé à la nourriture (ou administré directement dans la gueule après l'alimentation des animaux non sevrés).

Déterminez le poids le plus précisément possible avant de calculer la dose.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver en dessous de 25 °C.

À conserver à l'abri du gel.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après « EXP. : ».

Après première ouverture : à utiliser immédiatement.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

L'utilisation de ce médicament vétérinaire doit être basée sur les informations épidémiologiques locales concernant la sensibilité des nématodes et sur les recommandations visant à limiter la sélection ultérieure pour la résistance aux anthelminthiques.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Le contact direct avec la peau doit être réduit au minimum.

Se laver les mains après utilisation.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'administration.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé avec les chiennes gravides.

Etant donné que dans de très rares cas, les effets tératogènes chez le chien ne peuvent être complètement exclus, le traitement au cours des deux premiers trimestres de gestation devrait être basé sur une évaluation avantages / risques préparée par le vétérinaire responsable.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Les benzimidazoles ont une marge de sécurité élevée.

Dans des études de laboratoire sur les surdoses, une hyperplasie lymphoïde transitoire dans la muqueuse gastrique ou des ganglions mésentériques de chiens a été observée. Ces résultats n'étaient pas associés à des symptômes cliniques.

Aucun effet indésirable autre que ceux énumérés à la rubrique 4.6 n'a été observé au cours de la surveillance post-commercialisation lors de l'administration du surdosage. En cas de symptômes cliniques indésirables suite à un surdosage, un traitement approprié doit être administré.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Février 2020

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Récipient en PE de 100 ml avec un bouchon à vis en PE.

Numéro d'enregistrement : BE-V205703

Délivrance : Libre